



Procès-verbal

Séance du mardi 9 Septembre 2025

Étaient présents : Maëlla Guillory, Shanna Possémé, Lola Lamour, Loélia Nicolas , Awen Mégret, Antonin Le Cornec, Léa Le Moing, Louana Nicolas, Aaron Hervio, Ywenn Cocoual Laetitia Brizoual, et Véronique Nicoleau-Francheteau

Excusé: Joël Marivain, Malo Rouillard

Invités : Ecole privée (Sabrina et Alexia)
Ecole Publique (absent excusé)
Aurore Le Corronc

1 -Sensibilisation au Harcèlement

Nous avons demandé aux enfants ce que leur évoque le mot HARCELEMENT pour eux :

« taper, mots répétitifs, gestes violents »

Que faire ?

« soutenir, prévenir un adulte »

Nous leur expliquons un peu plus précisément la signification du mot « HARCELEMENT » :

L'Harcèlement peut se manifester de plusieurs manières : répétition de violences physiques, verbales (intimidations, moqueries, insultes), sexuelles.

Que faut il faire ?

Soutenir la personne, prévenir un adulte, faire parler la victime.

Aurore Le Corronc, nous a contacté pour nous proposer de travailler sur le Harcèlement par le biais de l'association **LES PAPILLONS**.

« Leur mission est de libérer le plus tôt possible la parole des enfants victimes de violences, quelles qu'elles soient grâce aux boîtes aux lettres papillons. »

Pour faire simple il s'agit de mettre des boîtes aux lettres dans les écoles dans un coin discret. Afin que les enfants subissant une quelconque forme de harcèlement, ou un enfant témoin de harcèlement puissent déposer un mot dans la boîte afin de prévenir un adulte de l'association.

Pour cela il faut du personnel formé par Les **Papillons** pour collecter les mots et les transmettre à l'association, c'est le personnel de l'association qui lira les mots et agira ou non suivant ce qui a été écrit sur le papier.

Les enfants ont votés pour à l'unanimité.

Nous allons nous renseigner un peu plus sur les conditions à l'installation des boîtes et avons besoin de la validation des deux écoles pour mettre les boîtes en place.

Nous vous tiendrons informés par la suite



2-Projet Littéraire :

Les enfants ont continué à écrire leur récit, petit rappel sur ce qui a été précédemment écrit :

Dans un petit village tranquille, comme tous les vendredi soir, les dix membres du conseil municipal des enfants se donnent rendez-vous au jardin partagé de la commune. Ils se sont retrouvés ce soir-là pour planter et arroser des fruits et des légumes. Ce jardin est l'un de leurs projets, créé de leur initiative. Chaque habitant peut venir y planter et récolter.

Cette année le jardin participe au concours régional du meilleur potager. Le jury doit passer la semaine suivante pour juger le jardin et donner une note. Les enfants travaillent toute la soirée pour embellir au mieux leur jardin. Ibie et Suzie entretiennent les fleurs, Rose et Maëlle chassent les pucerons, Robert et Violet retournent la terre, Gaston et Pitouf plantent les graines, Charlotte et Fripouille s'occupent de la mare.

Ecrits du 9 septembre :

Satisfaits du travail accompli, chacun rentre chez soi en espérant gagner le premier prix. Le lendemain, Ibie et Suzie décident de retourner au jardin pour arroser les plantes. Une fois arrivée devant le potager elles découvrent que le jardin est saccagé. Elles alertent le reste du groupe qui les rejoins rapidement. Ils font le tour du jardin, les enfants sont en colère, énervés, ils se sont donné tant de mal. C'est la CATA, nous ne pourrons jamais gagner le concours! Mais qui a bien pu faire ça ! Qui nous veut du mal ?

Les enfants veulent baisser les bras, ils sont démotivés mais décident de tout ramasser pour laisser le jardin propre. Parmi les fleurs coupées, Robert trouve un chouchou rouge à pois blanc. Il le montre aux autres enfants et tous reconnaissent le chouchou de Samantha.

C'est une fille de leur école, une vraie peste, elle critique tout le monde, elle est jalouse, elle parle mal et malgré tout ça, Samantha est la chouchoute de la maîtresse. Lors des élections du Conseil Municipal des Enfants, elle n'a pas été élue et depuis elle n'arrête pas d'embêter les membres du CME.

Fin de la séance, les enfants vont pouvoir laisser libre cours à leur imagination et reviendront en octobre avec plein d'idées pour la suite.

Dates à retenir :

14 octobre 2025 à 18h : CME

27 octobre 2025 : visite site PAPREC (organisé par pontivy communauté)

7 novembre 2025 : BOOM du CME

Séance levée à 19h10